

Fiche A et M créée le 1^{er} JUIN 1921

Lecoutre

2652

Nom : Lecoutre
Prénoms : Paul Joseph Claude Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le 26 Décembre 1892, à Wimignies, canton
de Desures, département de N. P. C., résidant
à Wail Montier, canton de Desures, département
de N. P. C., profession de cultivateur
et de Masset Coëtina domiciliés
à Wail Montier, canton de Desures, département de N. P. C.

Marié le

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 73 de la liste du canton de Desures
Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1912
A droit : Présent au 120^e R. I. 9^e C. de U. C. du 28-1-15 au 3-6-15

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 120^e Régiment d'Infanterie à compter
du 9 Octobre 1913 arrivé au Corps le 9 Octobre 1913
Immatriculé sous le n° 888 Soldat de 2^e classe le dit jour
Parti aux armées le 2 août 1914
Rattaché au 64^e Régiment le 9 juin 1915 par 2^e du 9^e al
C. la 11^e Région du 14 juin 1915 n° 1757 R. d.
C. le dit jour (R) devenu malade le 24 novembre 1914 n° 388 R. Région
Fait prisonnier à Calure le 25 septembre 1915 interné à
Grignon. Revenu le 17 décembre 1915 n° indiv. T. 201 au 8 Rég.
Infanterie le 16 Mars 1919 - Placé en sursoit d'appel du 15 Mars 1919
jusqu'au 21 août 1919 au titre de cultivateur à Wail Montier n°
93 C. la 1^{re} Rég. n° 2011 au G. C. - 1919. Mis en congé illimité de durée
Illimitée le 4 Mars 1919 par le 2^e inf. 7^e Région n° 2011. Revenu
à Wail Montier. Réaffecté dans la réserve le 1^{er} juin 1921 au 120^e Rég.
d'Infanterie (1) Rejoint son corps aux armées le 28.4.1915
affecté au cadre de mobilisation d'Infanterie n° 11 C. T. goupe-
ment n° 19 le 31 octobre 1913. Classé sans affectation le 16 Mars
1934 déchargé de toute obligation militaire le 1^{er} octobre 1934.
application de l'art 88 bis du 3-1-33 pour de 6 enfants

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.
19. 2. 11	Boile-Rollebois	St-Omer	R.
15-4-1939	Hardinghem St-Omer St-Omer	St-Omer	R.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 2 août 1914
au 1^{er} Mai 1919
Aux armées du 2.8.14 au 29.11.14
Indiv. 24.11.14 au 27.4.1915
Aux armées 28.4.15 au 24.9.15
En captivité 28.9.15 au 16.12.15
Indiv. 17.12.15 au 1^{er} Mai 1919

BLESSURES, CITATIONS,
DÉCORATIONS, ETC.

Malade le 24 novembre 1914.
Fièvre typhoïde.

ÉPOQUE
À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

FÉMINES D'UN
CITÉEN.

1 ^{re} dans l	du	au
1 ^{re} dans l	du	au
Supplémentaires	du	au
1 ^{re} dans l	du	au
Supplémentaires	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du	au

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font
l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Lecoutre P. et Aras le 18/12/47